

Avis voté en plénière du 14 décembre 2011

LE RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

Groupe des associations

L'avis qui est proposé à notre vote présente les forces et les faiblesses de la société française. Ceci dit, aujourd'hui, la majorité de nos concitoyens se sent éprouvée du fait de l'accroissement des inégalités. La pauvreté n'est plus l'apanage d'une faible minorité, elle touche les classes moyennes. Le taux de chômage n'incite pas à l'optimisme. Devant une telle situation, il ne faut pas baisser les bras. Il faut, au contraire, continuer à lutter pour davantage de justice sociale et d'efficacité économique en utilisant pleinement les atouts de notre pays que l'avis a bien mis en lumière.

Le groupe des associations souscrit globalement au constat posé par les rapporteurs et aux propositions qui se dégagent de cet avis. Le dynamisme de l'engagement associatif est considéré comme une preuve d'une individualisation de la société. Or, la démarche individuelle dans un engagement associatif conduit à une activité d'intérêt général. L'association est un pont entre la liberté individuelle et l'action collective.

Au-delà de cette remarque, le groupe des associations souhaite souligner le caractère d'urgence, voire d'extrême urgence, d'une réforme fiscale globale pour mettre un terme à l'opacité et au caractère inégalitaire de notre système actuel. Ne nous leurrions pas. Les prochaines années seront âpres. Les compromis que nous serons amenés à faire en termes de dépenses publiques ne pourront être engagés sans établir la juste contribution de chacun selon son niveau de richesse. C'est non seulement un impératif de justice sociale mais également un déterminant de notre capacité à maintenir le lien social de notre société et accroître notre compétitivité. Le groupe des associations est, par ailleurs, tout à fait favorable à ce que les signaux-prix soient mieux utilisés dans cette perspective de réforme.

Le deuxième élément qui nous paraît essentiel, et qui n'a sans doute pas assez été mis en avant dans cet avis, est la question de la gouvernance et du rôle des collectivités territoriales. Pour le groupe des associations, un Acte 4 de la décentralisation permettrait de démêler les compétences qui relèvent des différents niveaux de la décision publique. Ce nouveau mouvement de décentralisation doit aller de pair avec la réforme fiscale évoquée plus haut et une nouvelle réorganisation de toutes les fonctions publiques. Les collectivités territoriales doivent retrouver l'autonomie du financement des dépenses liées aux compétences qui relèvent de leur responsabilité politique.

Pour le groupe des associations, ces propositions - sans exclure celles mises en avant dans l'avis - sont à même de participer à une relance de la croissance, qui contribuera à la réduction de la dette publique. Ces propositions permettront également de redéfinir collectivement nos priorités en matière de politique publique en faveur d'investissements d'avenir : santé publique, éducation, recherche et développement, économie verte.

Il en va de l'avenir de la jeunesse. Les jeunes de ce pays ont besoin de perspectives, trop rares aujourd'hui. Le groupe des associations l'a réaffirmé dans sa déclaration concernant la formation

professionnelle : la transition écologique de l'économie peut être, doit être, une perspective majeure pour les jeunes aussi bien en termes de formation que d'emploi. Le potentiel existe. À nous de permettre aux jeunes générations de s'en emparer.

Le groupe des associations félicite les rapporteurs et a voté l'avis.